

RÈGLES



POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

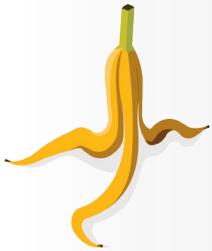


VERRES ET EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Le verre et les emballages métalliques, doivent être déposés dans le bac spécifique.

Les matériaux doivent être déposés en vrac sans sachet. On considère emballage (en verre ou en métal) ce qui a été utilisé pour contenir, transporter ou exposer un produit.

CE QU'IL FAUT DÉPOSER: bocaux en verre pour aliments, bouteilles, canettes pour boisson, boîtes en fer blanc pour aliment, barquettes en aluminium, bocaux en fer blanc, papier aluminium ...



ORGANIQUE

La fraction organique des déchets est composée de tous les matériaux qui se décomposent en peu de temps. Voilà pourquoi on doit l'introduire dans un sachet de mater-bi dans le bac prévu.

CE QU'IL FAUT DÉPOSER: déchets de cuisine, crus ou cuits, périmés, restes de viande, poisson, fruits et légumes, pelures et trognons, noyaux coquilles de fruits secs, petits os, coquilles d'œufs, arêtes de poisson, fleurs coupées et plantes en pot, pâtes, riz, pizza, farineux en général, fromage, pain rassis, marcs de café et filtres de thé, tisanes, camomille, aliments avariés, serviettes en papier (blanc ou couleur), papier essuie-tout humide ou gras de nourriture, mouchoirs en papier utilisés, bouchons en liège, cure-dents, bâtons en bois crème glacée...



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

On considère emballage ce qui a été utilisé pour contenir, transporter ou exposer un produit. Rincer et réduire le volume des déchets. Il faut les déposer dans le bac prévu.

CE QU'IL FAUT DÉPOSER: bouteilles (vides) en plastique pour eau, boissons, huile, jus de fruits et lait, bouchons en plastique, contenants et flacons produits de soins personnels et nettoyage ménager, assiettes et des gobelets jetables (pas les couverts jetables), enveloppes et sachets pour aliments en général, films pour aliments, boîte à œufs en plastique, pots rigides / souples pour aliments en général, blister (coquilles) pour jouets ou autres objets, sachets à provisions, film emballage pour regrouper plusieurs bouteilles d'eau minérale / boissons gazeuses et similaires, filets pour fruits et légumes, bocaux pour aliments en poudre, barquettes en polystyrène ...



PAPIER CARTON ET TÉTRA-PAK

CE QU'IL FAUT DÉPOSER: emballages pour boissons et aliments en tétra-pack, emballage pizzas à emporter sans résidus et pas gras, journaux, magazines, livres et cahiers, feuille en papier et photocopies, boîtes, sachets en papier, emballages en carton réduit de volume ...



RÉSIDU SEC

Le résidu sec est la partie des déchets qui ne peut pas être différenciée et recyclée, c'est ce qui reste après avoir trié les déchets. On doit les déposer dans les bacs gris disponibles.

CE QU'IL FAUT DÉPOSER: briquets, adhésifs, antimites, couches, correcteur liquide, bijoux en plastique, stylos, bas nylon, bougies, cartes en plastique (carte bleue / achat), dispositifs médicaux, seringues avec aiguille protégée et matériel dérivant de pansements, papier carbone, papier souillé pour aliments, cassettes audio / vidéo, sparadraps, colle en stick, cosmétiques, étuis portables, croûtes en cire des fromages, disques, dvd, élastiques, marqueurs, fleurs artificielles, disquettes, photographies, objets en caoutchouc, chewing-gum, gommes, gants en caoutchouc, ampoules à incandescence, crayons, mégots de cigarettes éteintes, rubans cadeaux, négatifs photos, lunettes, montres (sans piles), ballon de jeu, pellicule photographiques, marqueurs / feutres, peignes, plaquettes pour moustiques, pâte à modeler, préservatifs, radios, sachets d'aspirateur, tickets de caisse, brosses toilette, brosse à cheveux / vêtements / animaux, brosse à dents, miroirs, éponges (sèches), tampons encreurs, bouchons plastique (type faux liège), couverts en plastique, objets en plastique ne servant pas d'emballage, chiffons, bouts de tissus, gazes et médicaments personnels, litières des animaux.

Couches bébé et protections adultes sont considérées résidus secs et doivent être déposées dans cette récolte.



POUR INFOS

tel. 0185.205484 – 0185.205437 – e-mail: ambiente@comunesml.it